



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
MINESEC
OBC

BACCALAUREAT ESG
SESSION : 202.....
SERIES : A4 ET ABI
DUREE : 4 HEURES
COEFFICIENT : 4

EPREUVE DE PHILOSOPHIE

Le candidat traitera obligatoirement les deux parties de l'épreuve

PREMIERE PARTIE : L'évaluation des ressources. (09 points)

Texte :

« (...) Le bien être ne s'identifie pas à la jouissance pure et simple des objets-réponses que fournit la technique à nos besoins et désirs. Le bien-être jouissance a vite fait de transformer l'homme en esclave de l'objet. En vérité le véritable bien-être humain devrait être un bien-se faire. Dans bien-être, il ya un statisme sclérosant de l'homme enfermé dans le cadre de la répétition jouissive. Or l'objet de jouissance peut-être lui-même tarissable. Par contre, dans le bien-se faire il ya un dynamisme créateur qui pousse l'homme à se hisser perpétuellement au-dessus de ses jouissances successives et à s'approfondir sans discontinuer. Dans ces conditions, le bien-être n'est pas celui qui se repose de toute activité parce qu'il aurait accumulé toutes sortes d'objets-réponses à ses besoins (...) Le bien-être c'est en premier lieu, le bien-avoir ; mais simplement comme moyen, la finalité dernière étant le bien-se faire ».

Ebénézer Njoh-Mouelle, *De la médiocrité à l'excellence, Essai sur la signification humaine du développement*; Editions Clé, Yaoundé, 1998, P.P 85-86

A travers une production écrite de quinze lignes au moins, et de vingt et cinq lignes au plus, dégage l'intérêt philosophique du texte ci-dessus à partir de son étude ordonnée, c'est-à-dire des éléments ci-après :

- Définition du problème philosophique (DP) : 1,5 Pts
- Examen analytique (EA) : 2 Pts
- Réfutation du texte (RT) : 2 Pts
- Réinterprétation du texte (RIT) : 2 Pts
- Conclusion (C) : 1,5 Pts

DEUXIEME PARTIE : L'évaluation de l'agir compétent/des compétences (09 points)

- Sujet : Obéir, est-ce renoncer à sa liberté ?
- Consigne : Tu feras du sujet ci-dessus, une dissertation philosophique en prenant en compte les tâches ci-après :





- **Première tâche** : rédige une introduction dans laquelle, après avoir amené le sujet, tu poseras le problème philosophique dont il est question, et élaboreras la problématique subséquente ;(3Pts)
- **Deuxième tâche** : à partir de ta culture philosophique, et dans le respect des règles de la logique, élabore une analyse dialectique du problème soulevé ;(3 Pts)
- **Troisième tâche** : rédige une conclusion dans laquelle, après avoir rappelé le problème et dressé le bilan de ton développement, tu proposeras une solution personnelle et contextualisée dudit problème. (3Pts)
- **Présentation** : (2Pts)



Correction de l'épreuve de philosophie – Baccalauréat ESG 2025, Séries A4 et ABI

1 Première partie : Évaluation des ressources (Commentaire de texte, 9 points)

Texte : Extrait de *De la médiocrité à l'excellence* d'Ebénézer Njoh-Mouelle.

1.1 Définition du problème philosophique (DP, 1,5 points)

Le texte pose la question de la nature du bien-être humain. Il oppose deux conceptions : le bien-être comme jouissance statique des objets matériels, qui enferme l'homme dans une dépendance, et le bien-se-faire, un dynamisme créateur qui pousse l'homme à se dépasser. Le problème philosophique est donc : Le bien-être se réduit-il à la satisfaction matérielle ou réside-t-il dans un processus de dépassement de soi ? Cette question interroge la finalité du développement humain, entre accumulation matérielle et épanouissement personnel.

1.2 Examen analytique (EA, 2 points)

Le texte distingue deux notions clés : le *bien-être* et le *bien-se-faire*. Le bien-être, selon Njoh-Mouelle, est souvent perçu comme une jouissance immédiate liée à l'accumulation d'objets répondant aux besoins et désirs. Cependant, cette conception est critiquée car elle rend l'homme esclave des objets, dans un statisme répétitif. À l'opposé, le bien-se-faire est présenté comme un processus dynamique où l'homme se dépasse continuellement, transcendant ses jouissances pour s'approfondir. Le bien-avoir (possession matérielle) n'est qu'un moyen, la finalité étant ce mouvement créateur vers l'excellence. Ainsi, l'auteur valorise une vision humaniste du développement, centrée sur l'autonomie et la création.

1.3 Réfutation du texte (RT, 2 points)

On pourrait objecter que l'auteur sous-estime l'importance du bien-avoir. Dans un contexte de précarité, comme dans certaines sociétés africaines, l'accès aux besoins fondamentaux (nourriture, logement, santé) est une condition préalable à tout épanouissement. Sans un minimum de bien-être matériel, le bien-se-faire risque de rester inaccessible, car la survie prime sur le dépassement de soi. De plus, la jouissance des objets n'est pas nécessairement sclérosante : elle peut, par exemple, stimuler la créativité (comme dans l'art ou la technologie). Cette objection suggère que le bien-avoir et le bien-se-faire ne s'opposent pas nécessairement, mais peuvent se compléter.

1.4 Réinterprétation du texte (RIT, 2 points)

Le texte invite à repenser le développement au-delà de l'accumulation matérielle, en insistant sur l'épanouissement humain. On peut réinterpréter cette idée à la lumière de la philosophie d'Aristote, pour qui le bonheur (*eudaimonia*) réside dans l'actualisation des potentialités humaines par la vertu et l'action. Le bien-se-faire de Njoh-Mouelle pourrait être vu comme une quête d'excellence éthique et intellectuelle, où l'homme devient créateur de sa propre existence. Dans un contexte camerounais, cela pourrait signifier promouvoir une éducation et une culture qui valorisent l'autonomie et l'innovation, tout en répondant aux besoins matériels de base.

1.5 Conclusion (C, 1,5 points)

Le texte de Njoh-Mouelle souligne que le véritable bien-être ne se limite pas à la jouissance matérielle, mais réside dans le bien-se-faire, un processus dynamique de dépassement de soi. Bien que l'objection selon laquelle le bien-avoir est une condition nécessaire soit pertinente, l'auteur nous pousse à privilégier une vision humaniste du développement, où l'homme est acteur de son épanouissement. Cette réflexion est particulièrement pertinente dans un monde où la consommation tend à dominer, invitant à redéfinir le progrès en termes d'excellence personnelle et collective.

2 Deuxième partie : Évaluation de l'agir compétent (Dissertation, 9 points)

Sujet : Obéir, est-ce renoncer à sa liberté ?

2.1 Première tâche : Introduction (3 points)

L'obéissance est souvent perçue comme une soumission à une autorité, quelle soit parentale, politique ou morale. Pourtant, dans une société organisée, obéir semble parfois nécessaire pour garantir l'ordre et la cohésion. Cette tension soulève une question fondamentale : Obéir implique-t-il nécessairement de renoncer à sa liberté, ou peut-on obéir tout en restant libre ? Le problème philosophique réside dans la compatibilité entre l'obéissance, qui suppose une contrainte externe, et la liberté, entendue comme autonomie de la volonté. Pour répondre, nous examinerons d'abord l'idée que l'obéissance limite la liberté, puis nous envisagerons si elle peut être une expression de celle-ci, avant de proposer une synthèse contextualisée.

2.2 Deuxième tâche : Analyse dialectique (3 points)

- **Thèse : Obéir, cest renoncer à sa liberté.** L'obéissance implique de se soumettre à une volonté extérieure, ce qui semble incompatible avec la liberté définie par Rousseau comme l'absence de dépendance à autrui. Par exemple, dans un régime autoritaire, obéir aux lois oppressives réduit l'individu à un état de servitude, comme le montre l'exemple des dictatures où la liberté d'expression est bafouée. Kant, dans *Quest-ce que les Lumières ?*, critique l'obéissance aveugle qui empêche l'usage autonome de la raison, suggérant que se soumettre sans réfléchir équivaut à abdiquer sa liberté.
- **Antithèse : Obéir peut être compatible avec la liberté.** Cependant, l'obéissance n'est pas toujours aliénante. Rousseau, dans *Du contrat social*, soutient que l'obéissance aux lois d'une société dont on est membre peut être une expression de la liberté, car ces lois émanent de la volonté générale, à laquelle l'individu participe. De même, pour Kant, obéir à la loi morale, issue de la raison autonome, est une forme de liberté, car l'individu se donne à lui-même ses propres règles. Dans une démocratie, obéir aux lois votées par des représentants élus reflète une liberté collective.
- **Synthèse : Une obéissance libre est possible sous conditions.** L'obéissance n'est pas en soi un renoncement à la liberté, mais cela dépend de la nature de l'autorité et du consentement de l'individu. Une obéissance libre suppose une autorité légitime et un choix rationnel de s'y soumettre, comme dans une société démocratique où les lois sont débattues. En revanche, une obéissance imposée ou aveugle aliène l'individu.

2.3 Troisième tâche : Conclusion (3 points)

Le problème de savoir si obéir implique de renoncer à sa liberté révèle une tension entre contrainte et autonomie. L'analyse montre que l'obéissance peut être aliénante lorsqu'elle est imposée sans consentement, mais elle peut aussi être une expression de la liberté dans un cadre où l'individu participe à l'élaboration des règles. Dans le contexte camerounais, où l'obéissance aux autorités traditionnelles ou étatiques est souvent valorisée, il est crucial de promouvoir une éducation à la citoyenneté qui encourage une obéissance critique, fondée sur la raison et le consentement. Ainsi, obéir peut être libre si l'individu reste acteur de ses choix, en harmonie avec une autorité légitime.

2.4 Présentation (2 points)

La dissertation est structurée en trois parties (introduction, développement dialectique, conclusion), respectant les consignes. Les idées sont organisées logiquement, avec des transitions claires entre la thèse, l'antithèse et la synthèse. Les références philosophiques (Rousseau, Kant) sont pertinentes et intégrées pour appuyer l'argumentation. Le style est clair, précis et adapté à une dissertation philosophique.